

Conseil **communiqué** économique et social de la région Ile-de-France

Paris, le 24 mars 2005

POUR UNE VERITABLE STRATEGIE DE LA RECHERCHE

La recherche francilienne donne à l'Ile-de-France une position centrale au plan national et européen et contribue au rayonnement international de notre pays. Mais elle présente certains signes d'essoufflement : vieillissement des équipes, ancienneté des équipements, et surtout cloisonnements entre universités, écoles d'ingénieurs, organismes de recherche. A cela s'agrège l'absence de gouvernance de l'ensemble des partenaires.

Compte tenu de l'investissement à long terme qu'elle représente pour répondre aux enjeux économiques, aux besoins sociaux et culturels et de son rôle irremplaçable dans la progression des connaissances et le progrès technologique, le CESR a émis des propositions pour que soit adoptée une véritable stratégie de la recherche.

Des pôles régionaux d'excellence et de compétitivité

La relance de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation passe par la constitution de pôles majeurs de coopération, à visibilité internationale. Le CESR approuve donc la création de ces pôles qui associeraient localement les différents partenaires. Il souligne qu'une telle politique régionale d'excellence et de compétitivité passe non seulement par le soutien immédiat de quatre pôles majeurs (santé et biologie, logiciels - systèmes complexes - lasers, environnement, sciences humaines), mais également par l'aide à des secteurs émergents qui pourront devenir des pôles d'excellence même s'ils n'ont pas de logique économique immédiate évidente.

Ces pôles, en nombre limité, doivent impérativement être liés au secteur productif.

Renforcer les moyens financiers et humains

Afin de pallier les nombreux départs en retraite de chercheurs et d'enseignants-chercheurs (plus de 30 % entre 2004 et 2012), il est vital de mettre en place une véritable politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, en veillant au respect de la parité dans les emplois.

Le CESR, estimant indispensable de poursuivre et même d'accélérer le rapprochement du monde de la recherche avec le monde socio-économique, recommande notamment :

- de mettre en place des mesures destinées à favoriser l'embauche de jeunes chercheurs dans les entreprises,
- d'intensifier les efforts pour sensibiliser les étudiants au monde de l'entreprise,
- de mieux organiser les coopérations entre les acteurs afin de favoriser tout particulièrement le transfert des connaissances.

Service de presse : Pascale Kalfon
29, rue Barbet de Jouy – 75007 Paris
Tél : 01 53 85 66 18 – Fax : 01 53 85 71 20
Mel : pascale.kalfon@iledefrance.fr
[site internet : www.cesr-iledefrance](http://www.cesr-iledefrance)

Une action régionale coordonnée

Le CESR suggère au Conseil régional :

- d'être le catalyseur de tous les partenariats pour favoriser et « déclencher » l'innovation,
- de recentrer ses actions autour d'initiatives structurantes et de portée internationale, les rendant plus visibles,
- d'organiser et de resserrer sa politique de recherche et d'innovation sur un nombre limité d'axes thématiques,
- de soutenir les équipes de recherche franciliennes qui interviennent dans l'Espace européen de la Recherche, par une aide à la constitution des dossiers, notamment avec l'appui de cabinets spécialisés et de coordonner cette action avec celles des autres intervenants (Conseils généraux, Ville de Paris, Communes...).

A l'instar de ce qui existe dans d'autres régions, une Agence Régionale de l'Innovation (ARI) permettrait la mise en œuvre de cette politique.

Par ailleurs, Le CESR préconise le rapprochement et le renforcement des relations entre l'industrie (PME/PMI) et la recherche (procédure « d'avance remboursable » pour mettre à la disposition des PME/PMI des chercheurs/ingénieurs expérimentés, bourses CIFRE qui permettent aux PME/PMI de définir des projets de recherche).

Au service de la société francilienne

Le secteur des sciences humaines, particulièrement développé dans la région, doit être plus et mieux soutenu. Par la création d'un comité régional pour le développement et la valorisation des Sciences Humaines et Sociales, pourraient être réalisées et diffusées des études fort intéressantes sur la société francilienne.

En outre des actions régulières de vulgarisation et de diffusion de la culture scientifique et industrielle devraient être menées en direction de la population francilienne, et plus spécifiquement envers les jeunes

Le CESR propose en outre que le Conseil régional organise chaque année des Assises régionales de la Recherche et de l'Innovation, auxquelles il pourrait être associé. Il suggère que cette manifestation soit élargie aux autres Régions du Bassin Parisien de façon à contribuer au développement des relations interrégionales.
